

Le 04 novembre 2016

LA CGT Insertion et Probation, région de Bordeaux  
20 rue des Frères Lumière, 16000 Angoulême

à

Monsieur le directeur de l'administration pénitentiaire,

Par un courrier adressé à M. le directeur inter-régional de Bordeaux le 07 octobre dernier, la CGT insertion et probation tenait à souligner **la situation particulièrement préoccupante de l'antenne MF d'Uzerche au SPIP de Corrèze.**

Pour effectuer un bref rappel, **les trois agents titulaires de l'antenne avaient en charge le suivi de 180 détenus** chacun le 01/09/2016, en raison notamment d'un congé longue maladie d'un agent et de l'arrivée nouvelle sur site de 3 élèves CPIP pré affectés n'ayant pas encore de suivi à prendre en charge.

Nous faisons alors part au directeur de notre étonnement sur le peu de solutions mises en œuvre par la hiérarchie locale ainsi que sur un manque d'anticipation totale conduisant à cette situation catastrophique, qui était pourtant prévisible depuis le résultat de la CAP de mutation des CPIP en juin 2016.

Par une réponse en date du 11/10/2016, M. le directeur inter régional indiquait en substance avoir conscience de ces difficultés pour lesquelles il essayait d'apporter des réponses, que tout avait été mis en œuvre pour améliorer la situation et que « finalement l'extension de la capacité de prise en charge pour les CPIP stagiaires lors de leur titularisation devrait entraîner une meilleure situation ».

Face à l'indifférence affichée et l'absence de perspective d'amélioration avant septembre 2017, comme l'indiquait M. le directeur inter régional, une délégation syndicale de la CGT a rendu visite aux titulaires de l'équipe le 26/10/2016, afin de faire un point précis de leur situation, 2 mois après la rentrée scolaire et a par ailleurs obtenu une audience syndicale avec la DFPIP de Corrèze et la directrice d'antenne d'Uzerche.

Le constat est alarmant et les solutions proposées loin d'être rassurantes.

**La délégation a rencontré une équipe fatiguée**, qui assume au quotidien une charge de travail trois fois supérieures aux préconisations en vigueur.

**Les titulaires ont en effet toujours en charge environ 160 « suivis »**, malgré un renfort de 3 collègues du MO de Brive, censés se partager un effectif temps plein actuellement jusqu'en décembre 2016, un des 3 CPIP ayant émis le souhait de ne plus intervenir à partir de cette date.

Les missions d'un agent contractuel de Brive ont été ainsi prolongées jusqu'en août 2017 à Brive pour pallier la décharge de travail octroyée aux agents de Brive qui se déplacent à Uzerche.

Une permanence arrivant est en outre effectuée par les CPIP de Tulle.

Nous n'arrivons pas à comprendre, malgré les explications nébuleuses de la DFPIP, **pourquoi aucun poste d'agent contractuel n'a été octroyé directement sur cette antenne afin de renforcer réellement l'équipe de manière durable, en plus des solutions transitoires difficilement mises en œuvre.**

Aucune garantie n'a par ailleurs pu être apportée sur la prolongation de la mission du personnel

administratif contractuel qui vient en soutien du PA qui est actuellement en mi temps thérapeutique. La fin de ce contrat en février 2017 ajouterait ainsi une charge de travail supplémentaire que les CPIP ne sont plus en mesure d'absorber.

De plus, la réorganisation et la priorisation des tâches sur l'antenne, envisagées par la hiérarchie, restent pour le moins opaques.

Une note de service doit prochainement être communiquée à l'équipe selon la DFPIP.

Dans l'attente, les titulaires sont censées être déchargées de certaines tâches, mais, en l'absence de consignes écrites, elles redoutent qu'une sanction puisse être prise à leur rencontre pour travail non fait, comme ce fut le cas en juillet 2016, suite au mouvement national de la filière insertion et probation.

**Un climat de tension en détention**, relayé par l'assistante sociale du SPIP, **commence par ailleurs à se faire ressentir du fait d'une moindre disponibilité des CPIP**, alors qu'aucune information n'a été et ne sera communiquée aux détenus sur la situation actuelle du SPIP à Uzerche.

Nous pouvons ajouter à cela des conditions matérielles de travail déplorables: les locaux sont toujours aussi exigües, 4 bureaux pour 10 agents actuellement (CPIP, AS, PA et DPIP) et une superficie totale de 58 m2.

La construction de nouveaux locaux annoncée depuis plusieurs années, devrait être terminée à l'horizon de juin 2018, mais n'aurait elle pas dû être réalisée depuis longtemps déjà?

A titre d'exemple aujourd'hui, deux des agents titulaires n'ont plus assez de place dans leur armoire pour mettre l'ensemble de leurs dossiers, qui se trouvent donc répartis également dans un autre bureau et l'une d'entre elles doit se mettre au ras du sol pour prendre ses dossiers, l'autre sur un tabouret.

A l'heure où la prévention des risques psycho sociaux semblent être une priorité pour notre administration, comment peut on laisser des agents travailler dans de telles conditions?

Devons nous attendre de nouveaux congés maladie, **le « burn out » des agents en poste ou un incident en détention pour que soit envisagée la mise en place de réels renforts au niveau des RH?**

Doit-on rappeler qu'une mission de service public exige à minima que le public usager puisse recevoir un service?

En l'état, malgré la conscience professionnelle des agents, force est de constater que dans ces conditions la continuité du service public ne peut pas être assurée.

Par conséquent, il est impératif qu'un renforcement des RH durable soit réalisé de toute urgence et que des mesures adaptées soient enfin prises.

Dans l'attente de votre prise en compte de la situation du SPIP du CD d'Uzerche et de votre réponse, nous vous prions d'agréer, M. le Directeur de l'Administration Pénitentiaire, nos salutations distinguées

Marie-Ange Sauvaud  
secrétaire local CGT SPIP 33  
Arnaud Demeret  
secrétaire local CGT SPIP 24

Damien Goursaud  
Christian Gaumont  
coordonnateurs CGT SPIP région Nouvelle Aquitaine